

Rencontre en Région Bourgogne Franche-Comté
Réseau National Musique et Handicap
en partenariat avec le
Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Besançon



Vendredi 16 mars 2018
au CRR du Grand-Besançon

Personnes présentes

Patricia AGUERA, Directrice d'*Itinéraires Singuliers* ; **Dominique ALAUZET**, Professeur de harpe au *CRR du Grand Besançon* (CRRGB) ; **Philippe ANGELOT**, Responsable du pôle ressources et actions culturelles à *La RODIA* ; **Joseph-Louis BARBOSA**, Musicien, membre des conseils d'administration de l'*APF* (association des paralyés de France) et du *RNMH* ; **Cécile BENOÎT**, Directrice de *l'école de musique de Sancé* ; **Stéphane BIGOT**, Responsable de l'action culturelle au *CRRGB* ; **Barberine BLAISE**, Coordinatrice du *RNMH* ; **Bruno BLANC**, Professeur de trompette *CRRGB* ; **Agnès BOICHARD**, Coordinatrice de l'école de musique *AMUSO* ; **Dona BOREL**, Professeur de violon au *CRRGB* ; **Christine BULLE**, Professeur de harpe au *CRRGB* et artiste ; **Gilles CAMELIN**, Professeur de saxophone au *conservatoire de Lons-le-Saunier* ; **Caroline CHECCACCI**, Médiatrice culturelle au *FRAC Bourgogne Franche-Comté* ; **Marie-Laure DALPHIN**, élue au *Département du Doubs* en charge des personnes en situation de handicap, représentant Madame BOUQUIN, Présidente du Département ; **Marie Estelle DARDENNE**, Directrice adjointe au *CRRGB* ; **Julia DEHAIS**, Directrice des publics *Opéra de Dijon* ; **Patrick DEMANGE**, Référent projets Culture/Santé, *DRAC Bourgogne Franche-Comté* ; **Elsa GIRARD**, Directrice adjointe *La Vapeur*, chargée de la médiation culturelle ; **Agnès KAITASOV**, Professeur de violon au *CRRGB* ; **Sophie LANDEMORE**, Professeur de culture, formation et écriture musicale au *CRRGB* ; **Laurent HERVÉ**, Professeur de hautbois au *CRRGB* ; **Laurence MATHIEU**, Secrétaire générale du *CRRGB* ; **Thierry MAUVAIS**, Professeur de percussions au *CRD du Territoire de Belfort* ; **Aline NOBLAT**, Médiatrice culturelle, *FRAC* ; **Mickaël PARISOT**, Professeur de musiques anciennes au *CRRGB* ; **Isabelle PÉPIN**, Professeur de formation musicale au *CRRGB* ; **Geneviève PERNIN**, Professeur de danse au *CRRGB* ; **Jean-Yves PRALON**, Vice-président de la *Communauté d'agglomération du Grand Besançon* (CAGB) chargé de la culture, du sport et du tourisme, référent à la CAGB pour le *CRRGB* ; **Françoise REBAUD-LYET**, Professeur d'expression vocale au *CRRGB* ; **Jean-Yves RICHARD**, Professeur de saxophone au *CRRGB* ; **Juliette ROUILLON-DURUP**, Conseillère musique, Pôle création et industries culturelles, *DRAC Bourgogne Franche-Comté* ; **Antoine RUDI**, Fondateur de l'association *Zik and Voice Factory* ; **Éric SCRÈVE**, Directeur du *CRR du Grand Besançon* ; **Stella TANGUY**, Médiatrice culturelle, *La Vapeur* ; **Émilie VAQUETTE**, Chargée des publics, *Musée de Mirecourt* ; **Adrien VARENGUE**, Chargé de développement *APF* (Territoire Sud Doubs Jura) ; **Océanie CRAVEIRO**, élève du *CRR* en situation de handicap ; **Florence Batoz**, chargée de mission handicap - *CCAS Besançon* ; **Marie-Jeanne Urlacher**, chargée de mission accessibilité - *CCAS de Besançon*.

Ouverture de la Rencontre par Monsieur Jean-Yves PRALON, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Monsieur PRALON a participé à l'élaboration du projet d'établissement du Conservatoire à rayonnement régional du Grand Besançon. Pour la Communauté d'agglomération du Grand Besançon, c'est un projet culturel de grande ampleur et il reste emblématique pour tous les acteurs. Le nouveau projet d'établissement du CRRGB pour la période 2018-2022 vient d'être adopté. Le CRRGB met en place diverses actions comme la rencontre de ce jour en partenariat avec le Réseau National Musique et Handicap et la CAGB demande à son directeur, **M. Éric SCRÈVE** de mener une politique d'accueil pour tous.

« Les écoles de musique structurantes apprennent à se découvrir grâce à M. SCRÈVE » ajoute M. PRALON. La devise d'Éric Scrève en parlant du CRRGB : « Un établissement qui se veut ouvert, qui conjugue les esthétiques et les publics au pluriel ».

Les structures partenaires de cette Rencontre en Région

Présentation du Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Besançon par Éric SCRÈVE, son directeur

Le Conservatoire est un lieu de vie, de partage et de tolérance qui offre à tous une formation de qualité dans le respect de la différence et constitue, en ce sens, un service public permettant de s'épanouir dans une pratique artistique de qualité. Il est hébergé, avec le Fonds Régional d'Art Contemporain dans les bâtiments de la Cité des Arts, un écrin entre ville et nature.

Le CRRGB dispense trois spécialités (la danse, la musique, le théâtre) déclinées en 96 disciplines enseignées, dont 14 de musique ancienne ce qui est assez rare. 80 salles de cours sur 7000 m², cet établissement de 1^{ère} Catégorie est ouvert 73 heures par semaine. Le budget est de 6.8 M € (financé à 84% par la CAGB) dont 4.9 M € pour la masse salariale. L'auditorium pouvant accueillir 280 personnes est un emblème du CRRGB et un excellent outil pour l'établissement. En effet, il participe à mettre les élèves en situation d'artistes : « Nous mettons des élèves apprentis artistes dans des conditions professionnelles » explique Éric SCRÈVE, grâce à cet enseignement conçu autour de la scène et de la pratique. Cette démarche est un vecteur de « savoir-faire » et de « vivre ensemble ».

Enfin, le CRRGB a de nombreux partenaires : conservatoires et orchestres, festival et Mission Voix Franche-Comté, scènes nationales et autres structures de diffusion, université de Franche-Comté et écoles des Beaux-Arts ou encore le FRAC, plusieurs communes alentour...

- Visionnage d'une présentation audio-visuelle de l'établissement.

Présentation du Réseau National Musique et Handicap par Barberine BLAISE, sa coordinatrice et Joseph Barbosa, trésorier de l'association.

Le RNMH est une association soutenue par le Ministère de la Culture, qui a pour but de « Favoriser l'accès des personnes en situation de handicap aux arts, à la culture et notamment à la musique (spectacle vivant, apprentissage et formation, pratique musicale, observation et veille, mission ressource, ...).

Le RNMH a élaboré une charte qui définit ses valeurs, en référence aux textes fondateurs relatifs aux droits culturels et aux droits des personnes en situation de handicap.

L'équipe qui œuvre autour de ce projet est composée de 12 administrateurs et administratrices et d'une salariée à temps partiel. Réseau d'échange, de réflexion et d'information, le RNMH organise son activité autour de trois axes : l'animation de réseau (interne), la vie de l'association et la veille ; l'organisation de rencontres nationales et régionales ; la mise en relation des différents acteurs (professionnels et particuliers). L'association est constituée de 74 adhérents, personnes morales et personnes physiques.

- Visionnage d'un court-métrage sur le 7^e Rencontre Nationale du RNMH (Saint-Nazaire, mars 2017).

Monsieur Patrick DEMANGE, Conseiller pour l'éducation artistique et culturelle et l'action culturelle territoriale - Référent des projets Culture/Santé – DRAC Bourgogne Franche-Comté

Au sein de son service, un appel à projet annuel permet de toucher un « public en situation d'empêchement ». Monsieur DEMANGE travaille régulièrement avec l'association *Itinéraires singuliers* qui est Pôle ressources "Arts, Culture, santé et handicap" en Bourgogne-Franche-Comté (Cf également l'ARS).

Rappel du dispositif *Projets Culture/Santé* :

Le Ministère de la Culture et le Ministère de la Santé ont renouvelé en mai 2010 la convention « Culture et Santé », définissant les axes principaux d'une politique commune qui vise à inciter et à aider les hôpitaux à se doter d'une véritable politique culturelle, et qui propose l'ouverture de ce dispositif aux établissements médico-sociaux.

À l'échelon régional, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'Agence régionale de Santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté ont convenu de favoriser ensemble l'émergence et le développement de politiques culturelles au sein des établissements de santé et médico-sociaux, tant au bénéfice des usagers que des personnels.

Elles souhaitent soutenir des projets structurés, mis en œuvre dans les établissements possédant un référent culturel désigné, et faisant intervenir des structures culturelles ou des artistes professionnels dont la qualité de travail est reconnue par le Ministère de la Culture.

Elles encouragent prioritairement les jumelages entre les établissements sanitaires ou médico-sociaux et les équipements, structures ou institutions culturels (musées, centres d'art, conservatoires de musique, bibliothèques municipales...), la création de bibliothèques et le développement de la lecture.

Mme Juliette ROUILLON DURUF, Conseillère musique au Pôle Création et Industries Culturelles - DRAC Bourgogne Franche-Comté

Madame ROUILLON-DURUP est chargée de la mise en œuvre au plan régional de la politique du Ministère de la Culture dans le domaine de la musique et de l'enseignement artistique initial et supérieur, à l'échelle du territoire de la Bourgogne-Franche-Comté. Elle joue un rôle de conseil auprès des acteurs régionaux comme auprès des collectivités.

Elle soutient l'initiation et l'élargissement des publics, l'enseignement spécialisé et l'accompagnement des pratiques amateurs par des professionnels.

Madame ROUILLON-DURUF connaît bien les outils existants concernant les compositeurs-chercheurs scientifiques et ce qui se développe dans ce secteur d'activité. Il existe énormément de ressources en Bourgogne Franche-Comté et en France ; de lieux de recherche et de technologie indique-t-elle.

Mme ROUILLON-DURUP évoque le rapport de la commission culture du Sénat paru en juillet 2017 et rédigé par Mmes les sénatrices Nicole Duranton et Brigitte Gonthier-Maurin. Au-delà de l'accessibilité, on peut noter la reconnaissance sur la différence et l'apport dans la création. **Joseph BARBOSA** regrette pour sa part que les auteurs de ce rapport n'aient pas auditionné le RNMH, et qu'elles aient observé par l'angle de la pratique et non de l'enseignement.

Témoignage d'Océanie CRAVEIRO, élève au CRR du Gd Besançon et en situation de handicap.

Océanie suit plusieurs cours d'instruments et autres au CRRGB. Elle est en 2^e cycle de clavecin, piano, basse continue et autres instruments ainsi qu'en licence de musicologie.

Elle a récemment suivi un stage de direction d'orchestre pour personnes aveugles et malvoyantes.

Elle aimerait que voyants et non-voyants puissent *se confondre*. Les enseignants que rencontre Océanie ont toujours appuyé sa démarche d'apprentissage. Elle pointe cependant le coût élevé des partitions en Braille. Elle veut rester optimiste et engage à rassurer les gens en évoquant la bibliothèque comme ressource pour trouver des partitions. Le CRR a pour ce qui le concerne acquis des logiciels permettant de transformer des partitions en partitions écrites en braille.

Anne Robert, professeur de clavecin au département de musique ancienne de Besançon, ainsi que de 4 mains au clavecin, de musique de chambre et d'ensemble soutient beaucoup son élève Océanie.

A savoir : L'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées, prévu dans le code de la propriété individuelle, permet à des organismes à but non lucratif de réaliser et de communiquer aux

personnes en situation de handicap des versions adaptées des œuvres protégées, sans avoir ni à demander d'autorisation préalable aux titulaires des droits et droits voisins (auteurs, éditeurs, producteurs, interprètes, etc.), ni à les rémunérer. Ces organismes doivent être agréés par le Ministère (liste disponible sur le site du Ministère de la Culture).

Pour son confort, Océanie utilise un coussin incliné pour jouer du clavecin car elle a mal au dos à cause d'une scoliose. De par son handicap, elle bénéficie d'un cours de 45mn et non de 30mn pour la basse continue. En terme d'enseignement, son professeur n'a qu'une expérience empirique.

Cela fait écho à l'intervention de **Bruno BLANC, Professeur de trompette au CRRGB** qui enseigne à un garçon autiste depuis 5 ans. Il demande si des formations existent et se demande comment un conservatoire peut mieux accueillir les élèves en situation de handicap ? Il estime avoir « navigué à vue » jusqu'à présent. Il observe cependant que l'élève qu'il accompagne s'est aujourd'hui posé et a acquis un niveau de fin de 1^{er} cycle. **Thierry MAUVAIS, professeur de percussions au conservatoire du Grand Belfort**, indique avoir suivi une formation avec *les Percussions de Treffort*. Mais elle coûte très cher et n'a touché que dix enseignants sur quatre-vingt à cause de ce coût, ce qu'il déplore. Thierry Mauvais travaille avec l'ADAPEI et a de fait plusieurs enfants en situation de handicap parmi ses élèves. S'il est vrai qu'on ne peut pas imposer à un enseignant de se former rappelle **Madame Dardenne, directrice adjointe du CRRGB**, on peut faciliter les choses en évoquant la possibilité de mutualiser une demande émanant de plusieurs structures, pour obtenir une formation collective sur site.

- **Le RNMH est ressource en terme de formation** et peut, en fonction des demandes, orienter vers des structures de formation apportant de nouvelles compétences aux enseignants artistiques qui souhaiteraient dispenser leur discipline à des élèves en situation de handicap. Des formations de découverte globale des différents types de handicap existent. D'autres plus spécifiques proposent l'approche d'une pédagogie adaptée à chaque type de handicap.

Comment améliorer l'accueil des élèves en situation de handicap et le faire savoir ?

Gilles Camelin, professeur de saxophone au Conservatoire de Lons-le-Saunier observe qu'il y a peu de public en situation de handicap à leurs restitutions. **Joseph Barbosa** d'ajouter que quand on ne peut déjà pas accéder à l'établissement, on ne s'y rend pas plus pour y étudier. En revanche si le bâtiment est accessible, l'enseignement devrait suivre.

Geneviève Perrin, enseignante en danse au CRR, danseuse et chorégraphe se demande comment faire connaître les actions qu'elle mène ? Elle a travaillé avec les associations médico-sociales accueillant des personnes en situation de handicap. « On peut aller au CRR il y a des studios disponibles. Les ateliers s'y déroulent en 10 séances d'1h30, 15 personnes les suivent. 5 résidents par centre avec des aidants ». Elle n'a pas de formation particulière mais ça ne la gêne pas dit-elle. Elle considère tous les êtres humains de la même façon, leur rapport à leur corps ne peut que s'inscrire dans la pratique de la danse contemporaine. « On souhaiterait continuer l'an prochain » mais elle se demande comment ouvrir ces ateliers à d'autres danseurs ? Les mêler à d'autres disciplines ? Elle travaille avec des personnes résidant dans des foyers de vie, avec qui le toucher est délicat. En effet l'aspect tactile en danse peut être un levier mais aussi un frein.

Cécile BENOÎT, directrice de l'école de musique de Sancé indique qu'ils ont inscrit en équipe, le handicap dans leur projet d'établissement. « Nous travaillons avec des institutions médico-sociales. Par le biais des familles, elles reçoivent des personnes en situation de handicap à l'école de musique et ça commence à se savoir ». **Océanie CRAVEIRO** approuve de travailler avec les associations, mais précise que toutes les personnes en situation de handicap n'en font pas partie.

Joseph BARBOSA précise que certains conservatoires accueillent déjà des élèves en situation de handicap dans un pôle handicap. Pour autant, tout accueil doit viser l'inclusion et non l'ouverture de classes spécifiques, qui les isoleraient.

Le lien avec les parents

C'est compliqué à expliquer aux parents que l'on crée un département handicap dit **Thierry MAUVAIS**. **Jean-Yves RICHARD, professeur de saxophone au CRRGB** a déjà travaillé à l'école de musique d'Orvault (44) auprès d'enfants des Hauts Thébaudières (institut accueillant enfants et adultes avec déficiences visuelles graves). Il est père d'un enfant handicapée et estime « Qu'on ne doit pas prendre de pincettes avec les parents, que devoir accueillir tout le monde c'est bien beau, mais ce n'est pas possible. De plus, les partitions en Braille, les accompagnements spécifiques, etc..., tout cela coûte cher ! »

Joseph BARBOSA rappelle que « les lois sont faites pour obliger les gens à faire alors qu'ils ne font pas ». Les conservatoires et autres structures doivent faire un projet d'établissement et obligatoirement évoquer le handicap. Certains lieux d'enseignement le font (ex. l'école de musique de Sancé, 71).

Juliette ROUILLON-DURUP estime que parmi les différentes disciplines dispensées dans un conservatoire, il y a toujours de quoi trouver une proposition pour accueillir une personne, quel que soit son type de handicap.

Antoine RUDY, Fondateur de l'association Zik and Voice Factory indique que l'association est adossée à une école de musique. Zik and Voice Factory se donne pour mission de faire vivre l'école de musique à travers différents axes, dont l'accessibilité. En terme de formation et de conseil, l'équipe fait appel à des formateurs de l'association MESH (Musique et situations de handicap). Ils accueillent des personnes à l'école de musique (travaillent notamment avec des capteurs) et ont travaillé en terme de partenariat avec le Méloco (salle de spectacle de Besançon).

Les parents disaient toujours « De par le handicap de notre enfant, on n'aura jamais accès à un concert ». Via le *Méloco*, l'association *Zik and Voice Factory* a travaillé avec un artiste DJ qui avait pour mission de travailler la *matière sonore* (les sons recueillis), collectée pendant six mois par l'association. Il en a remixé un titre, accompagné la création d'un clip grâce au soutien de la fondation PSA mais aussi du Rotary club. Souci avec le clip : ils n'ont pas eu toutes les autorisations de droit à l'image au sein de l'établissement de l'ADAPEI.

Autre initiative

Agnès BOICHARD – Amuso

Elle a monté une ferme pédagogique pour public dépendant. Il a été prouvé les progrès cognitifs des personnes en situation de handicap en bénéficiant.

Table Ronde

Patricia AGUERA – Itinéraires Singuliers

Historique et actions

Des professionnels du domaine de la santé se sont demandé si mettre des camisoles de force était un acte de soin ? A partir de là des questions ont émergé et

- on a vu apparaître la thérapie et l'art-thérapie ;
 - on a diminué les traitements médicamenteux ;
 - on a lancé un processus de valorisation de la personne : « Regarde ce que tu as fait, c'est digne d'être exposé » ;
 - on a impacté le regard extérieur.
- Petit à petit, les structures de santé ont fait venir les artistes dans les murs.

Itinéraires singuliers naît et impulse un projet où chaque année chacun pourra créer. Les hôpitaux de Bourgogne s'impliquent. Le travail de résidence d'artistes dans les murs fait boule de neige. Chaque année un thème est choisi pour un appel à création. « Nous voulons nous ouvrir vers l'extérieur et surtout ne pas faire « d'entre soi » précise Patricia AGUERA.

Au départ, l'étiquette « pour les fous » était ressentie. Des actions en direction de la petite enfance et des personnes âgées ont été mises en place. Nous avons créé avec d'autres et leurs différences, ce qui est toujours plus riche.

Dans le cadre d'un appel à création, une biennale d'Art *singulier* voit le jour. L'année suivante, d'autres disciplines enchaîneront puis l'année d'après un festival.

Ce travail, porté pendant 18 ans par l'association, amène la DRAC et la Région à s'intéresser de plus près à *Itinéraires Singuliers* et de leur demander s'ils accepteraient de devenir pôle ressource.

- Aujourd'hui *Itinéraires Singuliers* est missionné pour accompagner les projets artistiques Culture et santé, mais son activité est plus large.

« Nous constatons qu'il est de plus en plus compliqué d'agir pour les différents acteurs » précise Patricia Aguera,

1. par manque de formation de base ;

2. parce qu'il existe le projet personnel en milieu spécialisé mais pas de formation en direction de l'art, ce qui perd de son sens.

> L'objectif premier aujourd'hui est de « retrouver du sens ». « Amener de l'art et de la culture = droit et nécessité pour tous oui, mais comment fait-on au quotidien ?! ».

Patricia Aguera observe beaucoup de souffrance au travail, notamment liée à la difficulté à communiquer. Autre frein observé : l'aspect financier. D'où la nécessité d'un référent pour les dispositifs culture et santé.

Chaque mois de juin, des moments d'information sont proposés, puis des professionnels se rendent disponibles pour qui veut monter un projet. *Itinéraires Singuliers* travaille alors avec le Lab.

Les financeurs demandent également à ce que soit évaluée la présence de l'artistique dans les établissements médico-sociaux.

Autre volet développé par l'association : l'aspect lieu de vie pluridisciplinaire et mixité des publics.

ATTENTION : *Itinéraires Singuliers* n'a de financements que sur les projets Culture/Santé.

A l'échelle de la Bourgogne Franche-Comté.

Elsa Girard – La Vapeur (SMAC, scène de musiques actuelles)

La vapeur est spécialiste des musiques actuelles et non du handicap précise Elsa Girard en introduction.

Un poste de responsable des publics puis un de la médiation ont vu le jour, ce qui montre l'engagement naissant et montant de la structure. *La vapeur* accueille des personnes porteuses de différents types de handicaps. Depuis 2012 le bâtiment est accessible pourtant, ne reçoit pas tant de personnes que ça.

- L'équipe de *La Vapeur* est allée rencontrer des personnes ressources et s'est formée.

Cette démarche a été mal perçue par certains qui considéraient qu'ils venaient « racoler du public ».

La communication sur leur établissement démarre grâce à différents outils : Vidéos en LSF, pictogrammes, mobilier sensitif, flyer sonores... Ils ont la chance estime Elsa Girard d'avoir le temps et bénéficient du financement de la Fondation SNCF pour adapter leur système de communication en direction des personnes en situation de handicap.

Ils appréhendent les freins de la communication et tentent d'y remédier, mais l'établissement n'attire pas plus de personnes en situation de handicap pour le moment.

A côté de cela ils n'ont pas assez travaillé cette information avec leur réseau.

- Ils se remettent en question et ils peaufinent ;

- Ils veulent remettre du collectif dans leur pratique. Cette volonté est générale ;
- L'équipe a observé le frein du « jargon ». En effet d'une structure à l'autre, les professionnels ne parlent pas le même langage, n'ayant pas la même culture.

Les nouveaux bâtiments dont dispose la SMAC est l'occasion pour l'équipe de se réinterroger sur l'accessibilité. *La Vapeur* est un lieu de concert mais aussi un lieu de pratique.

Philippe Angelot – La Rodia (SMAC)

La Rodia a sept ans d'existence. Elle a entre autres des missions d'actions culturelles.

L'équipe s'est posé la question du public en tant que spectateur mais aussi en tant qu'amateur musicien.

« C'est d'abord et aussi des histoires humaines » aime à préciser Philippe Angelot.

Pour ce qui concerne l'action artistique, il y a des ateliers de pratique avec des publics en situation de handicap. *La Rodia* travaille en partenariat avec des structures médico-sociales (notamment autour du Handicap mental et psychique) et accueille des artistes en résidence.

Pour leur dossier de demande de subvention, ils présentent des artistes en résidence missionnés pour animer des ateliers de création musicale.

L'établissement a la volonté de proposer au public des restitutions de ces ateliers, mais qui soient inscrites dans le cadre de la programmation générale de *La Rodia* :

- C'est aussi une prise de risque artistique qui complète l'offre annuelle de restitution en plus d'accueillir des artistes en tournée. *La Rodia* est attachée à ce principe et le public répond toujours favorablement à ces propositions différentes.
- Certains projets n'ont pas donné lieu à une restitution car les participants étaient trop fragiles.

La Rodia a aussi la volonté de s'inscrire dans le moyen terme (2 ou 3 saisons) et non pas de travailler en « one-shot ». Ils ont travaillé par exemple trois ans avec le même artiste et la même structure médico-sociale (IME), avec différents types de restitutions chaque année (devant les familles, devant le grand public, présentation d'album – avec une autonomisation des participants).

La Rodia organise des visites préalables du lieu pour les publics en situation de handicap et des rencontres avec des artistes en amont de spectacles et concerts pédagogiques.

L'établissement réfléchit constamment pour améliorer son accessibilité avec une concertation en interne mais aussi en lien avec l'APF et les structures médico-sociales partenaires.

- Une action spécifique est entreprise avec l'APF sur l'accessibilité au festival Détonation organisé hors les murs chaque année par *La Rodia*
- La structure est consciente que son accessibilité est malgré tout encore perfectible

Marie-Laure Dalphin, élue au conseil départemental du Doubs, en charge des personnes en situation de handicap

Au département, ils ont à cœur de faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap en leur permettant notamment de rester à leur domicile, en milieu ordinaire. Plusieurs acteurs culturels présents ont rassuré sur le fait que leur démarche n'était pas antinomique avec les actions du département, mais permettait aux personnes éloignées de la Culture de s'en rapprocher.

Julia Dehais, Responsable des publics à l'Opéra de Dijon

L'Opéra de Dijon est composé du Grand théâtre situé en centre-ville (bâtiment non accessible aux personnes à mobilité réduite) et de l'Auditorium (qui l'est).

L'établissement dispose de deux personnes à plein temps pour l'accueil des publics et réfléchit

- à l'axe de la programmation pour tous les publics.

- à la façon d'informer toutes les personnes sur l'accessibilité.

Compte tenu de ces enjeux, l'Opéra se pose certaines questions :

- A-t-on le bon accompagnement ?
- Quid du stationnement ?
- Quelle formation en interne ?

« Nous sommes conscients que tout spectacle ne convient pas à tout type de handicap » précise Julia Dehais.

- L'Opéra applique une politique tarifaire pour les personnes en situation de handicap et pour leurs accompagnateurs respectifs.

Concernant cette programmation l'Opéra dispose d'outils, met en place des actions de médiation et travaille en partenariat (différentes actions sont proposées en fonction du type de handicap) :

- L'audiodescription avec *Accès culture*
- Maquettes tactiles (de l'intérieur, de l'extérieur) et boucles magnétiques, utilisées très fréquemment.
- Attention, le problème des boucles magnétiques est qu'elles ne fonctionnent que sur 2 types de matériel pour malentendants. Nous constatons plein de soucis techniques avec le son global de la salle déplore Julia Dehais.
- A noter que pour le moment, les répétitions publiques ont été mises de côté car touchaient trop peu de public.

L'action culturelle

A l'Opéra, ils ont eu la volonté de faire découvrir la musique classique. Ils ont travaillé la notion de spectateur avec des personnes en situation de handicap mental, en collaboration avec deux artistes et en partenariat avec l'ESAT *Acodège*.

En direction de personnes en situation de handicap psychique, l'Opéra travaille avec l'hôpital de jour et notamment l'unité infantile – « Aller vers eux puis les faire venir à l'Opéra c'est-à-dire les rendre acteur du spectacle vivant avant que d'être spectateur » ;

Enfin pour ce qui concerne les personnes à mobilité réduite, le partenaire privilégié est Le clos Chauveau.

- L'Opéra a le souhait de mixer les publics sur ces actions et également de créer une chorale inclusive.

Émilie Vaquette - Musée de Mirecourt

Le Musée dispose d'une salariée permanente, plus une autre personne qui s'occupe de l'accueil. Les responsables ont d'abord souhaité rendre le lieu accessible pour ce qui concerne le bâti. Situé en milieu rural, ils connaissent également bien les soucis de déplacement.

Une violoniste a lancé des ateliers de pratique. Dans le prolongement sont nés des ateliers de « *toucher la musique* ».

- Ateliers sur instruments à cordes, mais aussi flûtes, jusqu'à la danse... Une chorégraphe venant, le Musée est passé à presque 30 groupes de pratique en plus des visiteurs qui visitent le musée en même temps. C'est un lieu patrimonial qui pourtant vit différemment lors de ces ateliers.

Cela permet

- de croiser les différents publics.
- de proposer des ateliers mixtes.
- De mélanger collèges et écoles
- D'avoir des spectacles avec des protagonistes variés

Le Musée est soutenu par la DRAC. Jusque-là elle prenait tout en charge puis a stoppé son soutien. L'Agence Régionale de la Santé (ARS) s'est positionnée mais dorénavant, ce sont aux établissements de porter seuls

les projets. Or le Musée n'en a pas les moyens. Aujourd'hui personne ne prend en charge les demandes de subvention et de leur côté les éducateurs lâchent petit à petit le projet.

- *Itinéraires Singuliers* propose aussitôt son aide pour l'accompagnement au montage de dossier et à la formation nécessaire ;
- Emilie Vaquette reconnaît qu'elle a appris plein de choses, ce qui a eu pour répercussion une meilleure fréquentation des groupes ;
- « On tend vers Le musée pour tous » dit-elle.

Philippe Angelot « Il persiste une réelle difficulté à monter les dossiers ». Philippe rencontre régulièrement des stagiaires de l'IRTS (institut régional des travailleurs sociaux) qui sont à présent formés pour cette tâche.

Patricia Aguera précise que chaque 1^{er} jeudi du mois, *Itinéraires Singuliers* organise des rencontres pour comprendre les différents enjeux et donner des clés en s'appuyant sur un projet qui a été réalisé.

Elsa Girard déplore qu'elle et ses collègues ne connaissent pas bien la culture professionnelle des travailleurs sociaux. « Le travailleur social vient plus facilement dans le lieu de diffusion que nous, dans un établissement médico-social ! ».

Une participante explique que dans le service de gérontologie où elle intervient, les personnes se laissent mourir. Les actions en milieu hospitalier leur ont fait ré-ouvrir les yeux et redécouvrir le désir de vivre. D'où ces questions récurrentes :

- Comment communiquer de nouveau grâce à la voix
 - Apporter un objet culturel
 - Les soignants évoluent également, le service est modifié
- La médiation culturelle a été mise en place pour amener des personnes de l'élite au spectacle. C'est une forme de consommation. Or il n'y a pas des publics mais un public et des personnes. « On doit se poser la question des personnes qui ne vont jamais nulle part ».

Du côté de la transmission

Christine Bulle, diplômée en musicothérapie et artiste

« La notion de thérapie n'est pas toujours bien accueillie. La musicothérapie est souvent prétexte (comprendre en terme de sémiologie : « avant le texte ») ». Christine a repéré des chansons qu'il ne faut surtout pas chanter selon les personnes à cause des réactions qu'elles peuvent générer. Elle en a également observé certaines qui se mettaient à danser alors que l'instant d'avant, elles ne marchaient pas. « Toi avec ta harpe, tu nous déplies les enfants » lui a confié un encadrant.

Elle a découvert la harpe en carton et trouve cela formidable ! Elle a commencé à l'emmener partout et continue... « Une nouvelle carrière » dit-elle en souriant.

- Il faut y voir un instrument existant mais dans un nouveau matériau, qui permet un transport plus confortable donc de nouvelles possibilités.

Joseph Barbosa raconte qu'au moment de son accident, il enseignait déjà un peu la trompette. Suite à son accident, il a dû modifier sa façon d'enseigner. Il ne pouvait plus montrer, alors il s'est mis à expliquer.

Françoise REBAUD-LYET, professeur d'expression vocale au CRRGB intervient également à l'hôpital.

Elle n'apprend pas le chant comme elle le dit mais accompagne les personnes, leur propose, accueille leur son. Elle est persuadée que la voix construite « type classique » génère quelque chose dans le corps de l'autre, quelque chose de très particulier. Elle conseille de consulter le travail de Marie France Castarède qui a fait des études et produit des articles sur la voix parlée, la voix chantée.

- CF « Au commencement était la voix » de Marie France Castarède et Gabrielle Konopczynski - Editions Eres.

On s'est aperçu que les gens développaient autre chose que l'ouïe et en effet, le chant met en marche énormément de muscles. Il ré-oxygène le cerveau et stimule tout le corps. **Christine BULLE** de son côté a créé des spectacles à but thérapeutique. À *La Rodia*, elle rédigeait les textes des patients. **Philippe ANGELOT** quant à lui travaille cette année avec la Compagnie Nathalie Perverse avec soignants et patients.

- Le RNMH invite à consulter le travail de :
 - l'IEM Christian Dabbadie et du *Portail* (Villeneuve d'Ascq) <http://iemdabbadie.fr/arts-et-culture/>
 - Dominique Forni <https://arpevielle.weebly.com/>

Joseph BARBOSA engage tous les établissements qui le peuvent à se faire labelliser lieu « Tourisme Handicap ».

Quelques freins observés

Manque / Artiste :

- Pendant des années on a rendu les théâtres accessibles, pas les scènes ! Et l'artiste en situation de handicap !?
- Quid également du statut du musicien professionnel en situation de handicap. Actuellement, on ne peut cumuler l'allocation d'adulte handicap et le statut d'intermittent du spectacle. Aussi, les artistes en situation de handicap n'en parlent pas, au risque de rencontrer des difficultés dans leur parcours d'artiste.

Observation de différents besoins de plusieurs professionnels :

- Améliorer l'interconnaissance interprofessionnelle (quand déjà les métiers évoluent « en interne », c'est encore plus difficile de les cerner de l'extérieur),
- Développer l'information de ce qui se fait en direction des personnes en situation de handicap,
- Développer la formation des salariés

Marie-Laure Dalphin observe aussi le problème du transport comme frein.

- Un des leviers est l'accès à l'autonomie. La MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) est là pour répondre à certaines demandes.

L'évolution des mentalités et la place des professionnels

Le regard change petit à petit aussi, parce que des personnes en situation de handicap sont élèves mais aussi enseignantes elles-mêmes.

- Exemple à l'école de musique de Sancé (71). L'équipe travaille avec trois institutions médico-sociales : *Sésame autisme* / *Les papillons blancs* / une troisième structure accueillant des personnes en situation de handicap psychique

Thierry MAUVAIS travaille avec des groupes d'Instituts Médico-Éducatifs et s'interroge sur :

- Quelle place est faite aux éducateurs qui arrivent avec les enfants qu'ils accompagnent ?

Cécile BENOÎT d'ajouter : « Je leur fais faire comme les enfants : ils viennent à deux ; l'un sort avec un enfant en crise le cas échéant ; avec *Sésame autisme*, ils viennent en équipe pluridisciplinaire (les personnes en situation de handicap et les professionnels tournent de salle en salle).

En conclusion

Les participants ont apprécié cette journée et notamment l'interconnaissance, les échanges et les ressources partagés. Ils sont ouverts à vivre une journée entière avec tout le monde, mais les membres adhérents ont apprécié le temps dédié pour eux le matin.

Les participants auraient comme souhait de travailler davantage ensemble, peut-être sous forme d'ateliers plus centrés sur leurs pratiques concrètes.

Le Réseau National Musique et handicap réfléchit donc à une formule qui consisterait à organiser un second temps dans le cadre de ces *Rencontres en région*, permettant après ce temps d'interconnaissance, de travailler sur des aspects précis, des cas concrets que rencontrent les acteurs de ce territoire.